



Nombre de membres composant le Conseil : 19

Présents : 12

Absents : 4

Pouvoirs : 3

L'an deux-mille-dix-huit et le quatorze mars à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune d'ALLEINS, convoqué le 07 mars 2018 par M. Philippe GRANGE, Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu ordinaire de ses séances.

La séance est présidée par M. Philippe GRANGE

PRESENTS

Mesdames et Messieurs :

SERENA Louis - MOYEMONT GAILDRY Catherine – CROUZATIER Christian -
MARQUIS Jean-Daniel – WOLFER Dominique - VERT Hélène - GUEZOU Éric -
BARRIERE Cécile - FABRE Lionel - RAYNAUD Pierre – DUCROS Marie José.

ABSENTS :

Mesdames et Messieurs :

KEBABJIAN Fabienne – BRETON Gaëlle – GERAUDIE Léonor – CANTIN Jacky.

EXCUSES

Néant.

PROCURATIONS :

Mesdames et Messieurs :

SERRA Vincent à GRANGE Philippe.

TALLET Patrice à MOYEMONT GAILDRY Catherine.

JUVIGNY Daniel à DUCROS Marie José.

Les membres présents forment la majorité des Conseillers Municipaux en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution des articles L.2121-17, 20 et 21 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est proposé de désigner un membre du Conseil Municipal pour remplir les fonctions de secrétaire de séance

Mme BARRIERE Cécile se propose pour être secrétaire de séance.

Le conseil Municipal,
Après avoir délibéré,

A l'unanimité,
Par 15 voix pour :

Mesdames et Messieurs :

GRANGE Philippe (+procuration SERRA Vincent) - SERENA Louis - MOYEMONT
GAILDRY Catherine (+procuration TALLET Patrice) – CROUZATIER Christian -
MARQUIS Jean-Daniel – WOLFER Dominique - VERT Hélène - GUEZOU Éric -
BARRIERE Cécile - FABRE Lionel - RAYNAUD Pierre – DUCROS Marie José
(+procuration JUVIGNY Daniel).

- **Désigne Madame BARRIERE Cécile pour remplir cette fonction.**

APPROBATION DU PROCES VERBAL Du 07 Février 2018

Aucune remarque reçue concernant le conseil municipal du 07 février 2018.

Le conseil Municipal,
Après avoir délibéré,

A l'unanimité,
Par 15 voix pour :

Mesdames et Messieurs :

GRANGE Philippe (+procuration SERRA Vincent) - SERENA Louis - MOYEMONT
GAILDRY Catherine (+procuration TALLET Patrice) – CROUZATIER Christian -
MARQUIS Jean-Daniel – WOLFER Dominique - VERT Hélène - GUEZOU Éric -
BARRIERE Cécile - FABRE Lionel - RAYNAUD Pierre – DUCROS Marie José
(+procuration JUVIGNY Daniel).

Mesdames et Messieurs :

GRANGE Philippe - SERENA Louis - MOYEMONT GAILDRY Catherine (+ procuration à
M. TALLET Patrice) – CROUZATIER Christian - MARQUIS Jean-Daniel – WOLFER
Dominique - VERT Hélène - SERRA Vincent - GUEZOU Éric - BARRIERE Cécile - FABRE
Lionel - RAYNAUD Pierre (+procuration DUCROS Marie José).

- **Approuve le compte-rendu du 07 février 2018.**

FINANCES

1. VOTE DU COMPTE DE GESTION 2017.

Rapporteurs : Philippe GRANGE – Catherine MOYEMONT GAILDRY.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du compte de gestion 2017 de la Commune transmis par la Trésorerie de Salon de Provence.

Le conseil Municipal,
Après avoir délibéré,

A l'unanimité,
Par 15 voix pour :

Mesdames et Messieurs :

GRANGE Philippe (+procuration SERRA Vincent) - SERENA Louis - MOYEMONT GAILDRY Catherine (+procuration TALLET Patrice) – CROUZATIER Christian - MARQUIS Jean-Daniel – WOLFER Dominique - VERT Hélène - GUEZOU Éric - BARRIERE Cécile - FABRE Lionel - RAYNAUD Pierre – DUCROS Marie José (+procuration JUVIGNY Daniel).

Approuve le compte de gestion 2017 du Percepteur de la Trésorerie de Salon de Provence, concernant la Commune

2. VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017.

Rapporteurs : Louis SERENA – Catherine MOYEMONT GAILDRY.

M. le Maire quitte la séance avant le vote du compte administratif.

Le Conseil Municipal réuni sous la Présidence de M. SERENA Louis, 1^{er} Adjoint, délibérant sur le Conseil d'Administration de l'exercice 2017, dressé par M. Philippe GRANGE, Maire, après s'être fait présenter le Budget Primitif, les décisions modificatives de l'exercice considéré :

1 – Lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif lequel peut se résumer ainsi :

Commune

Total des dépenses 4 921 495,98 €

Total des recettes 5 131 044,71 €

Excédent de clôture de l'exercice 209 548,73 €

Dont Déficit en Section d'Investissement 251 167,67 €

Dont Excédent en Section de Fonctionnement 460 716,40 €

2 – Constate pour la comptabilité principale les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report nouveau au résultat d'exploitation et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3 – Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Le conseil Municipal,
Après avoir délibéré,

A l'unanimité,
Par 15 voix pour :

Mesdames et Messieurs :

GRANGE Philippe (+procuration SERRA Vincent) - SERENA Louis - MOYEMONT GAILDRY Catherine (+procuration TALLET Patrice) – CROUZATIER Christian - MARQUIS Jean-Daniel – WOLFER Dominique - VERT Hélène - GUEZOU Éric - BARRIERE Cécile - FABRE Lionel - RAYNAUD Pierre – DUCROS Marie José (+procuration JUVIGNY Daniel).

Approuve le compte administratif 2017.

3. CONVENTION AVEC L'OFFICE DE TOURISME DU MASSIF DES COSTES.

Signature de la convention d'objectifs pour l'année 2018.

Rapporteur : Philippe GRANGE.

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal d'une convention avec l'Office de Tourisme du Massif des Costes de Pélissanne – 13330 – qui contribue à assurer la coordination des interventions des divers partenaires du développement touristique local, pour l'année 2018.

Le conseil Municipal,
Après avoir délibéré,

A l'unanimité,
Par 15 voix pour :

Mesdames et Messieurs :

GRANGE Philippe (+procuration SERRA Vincent) - SERENA Louis - MOYEMONT
GAILDRY Catherine (+procuration TALLET Patrice) – CROUZATIER Christian -
MARQUIS Jean-Daniel – WOLFER Dominique - VERT Hélène - GUEZOU Éric -
BARRIERE Cécile - FABRE Lionel - RAYNAUD Pierre – DUCROS Marie José
(+procuration JUVIGNY Daniel).

Approuve la convention et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents.

4. CONVENTION FINANCIERE 2018 AVEC L'ASSOCIATION « TARTINES ET CALINS ».

Rapporteur : Philippe GRANGE

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la convention financière 2018 concernant l'Association « Tartines et Câlins » - Périscolaire - représentée par sa Présidente, Mme ARLIAUD-VALLET Marjorie dont le siège social est fixé à Alleins – Cours Victor Hugo.

Le conseil Municipal,
Après avoir délibéré,

A l'unanimité,
Par 15 voix pour :

Mesdames et Messieurs :

GRANGE Philippe (+procuration SERRA Vincent) - SERENA Louis - MOYEMONT
GAILDRY Catherine (+procuration TALLET Patrice) – CROUZATIER Christian -
MARQUIS Jean-Daniel – WOLFER Dominique - VERT Hélène - GUEZOU Éric -
BARRIERE Cécile - FABRE Lionel - RAYNAUD Pierre – DUCROS Marie José
(+procuration JUVIGNY Daniel).

Approuve la convention et autorise Monsieur le Maire à la signer.

5. CONVENTION FINANCIERE 2018 AVEC L'ASSOCIATION « LES PITCHOUNETS ».

Rapporteur : Philippe GRANGE.

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la convention financière 2018 concernant la crèche « Les Pitchounets » représentée par son Président M. DELVALLEE Jacky dont le siège social est fixé à Alleins – Cours Victor Hugo.

Le conseil Municipal,
Après avoir délibéré,

A l'unanimité,
Par 15 voix pour :

Mesdames et Messieurs :

GRANGE Philippe (+procuration SERRA Vincent) - SERENA Louis - MOYEMONT
GAILDRY Catherine (+procuration TALLET Patrice) – CROUZATIER Christian -
MARQUIS Jean-Daniel – WOLFER Dominique - VERT Hélène - GUEZOU Éric -
BARRIERE Cécile - FABRE Lionel - RAYNAUD Pierre – DUCROS Marie José
(+procuration JUVIGNY Daniel).

Approuve la convention et autorise Monsieur le Maire à la signer.

6. VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS.

Rapporteur : Philippe GRANGE.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal une subvention à différentes associations pour l'année 2018.

Associations	2018
A.P.E	10 600,00 €
Aïoli et traditions	600,00 €
Boule du Calvaire	1 200,00 €
Club Taurin	1 000,00 €
Collectif Provenço	50,00 €
Crèche Les Pitchounets	39 000,00 €
Divers Collèges	1 000,00 €
Don du Sang	400,00 €
Gymnastique Volontaire	
Monument St Anne	200,00 €
O.M.S.C.S	10 000,00 €
Office de Tourisme	7 500,00 €
Pompiers des BdR	500,00 €
S.P.A	1 742,00 €
Souvenir Français	100,00 €
Tartine et Câlines	16 500,00 €
Tennis	1 500,00 €
Vélo Club	1 500,00 €
Diverses Associations/actions ponctuelles et exceptionnelles	
TOTAL	93 392,00 €

Le conseil Municipal,
Après avoir délibéré,

A l'unanimité,
Par 15 voix pour :

Mesdames et Messieurs :

GRANGE Philippe (+procuration SERRA Vincent) - SERENA Louis - MOYEMONT GAILDRY Catherine (+procuration TALLET Patrice) - CROUZATIER Christian - MARQUIS Jean-Daniel - WOLFER Dominique - VERT Hélène - GUEZOU Éric - BARRIERE Cécile - FABRE Lionel - RAYNAUD Pierre - DUCROS Marie José (+procuration JUVIGNY Daniel).

Décide :

- D'octroyer une subvention à diverses associations. Cette dépense est prévue au Budget Primitif au compte 6574.

7. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018.

Rapporteurs : Philippe GRANGE – Catherine MOYEMONT GAILDRY.

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du Budget Primitif qu'il propose pour l'année 2018.

Après consultation des différentes commissions,

Le conseil Municipal,

Où la lecture, pour :

- Le Budget Fonctionnement,
- Le Budget Investissement,

Après avoir délibéré,

A l'unanimité,

Par 15 voix pour :

Mesdames et Messieurs :

GRANGE Philippe (+procuration SERRA Vincent) - SERENA Louis - MOYEMONT GAILDRY Catherine (+procuration TALLET Patrice) – CROUZATIER Christian - MARQUIS Jean-Daniel – WOLFER Dominique - VERT Hélène - GUEZOU Éric - BARRIERE Cécile - FABRE Lionel - RAYNAUD Pierre – DUCROS Marie José (+procuration JUVIGNY Daniel).

Approuve le budget tel qu'il est présenté s'élevant tant en recettes qu'en dépenses à la somme de :

2 580 000,00 € en fonctionnement
3 707 000,00 € en investissement

8. AFFECTATION DES RESULTATS.

Rapporteurs : Philippe GRANGE – Catherine MOYEMONT GAILDRY.

Suite au vote du Budget Primitif 2018,

Le Conseil Municipal

Après avoir délibéré,

A l'unanimité,
Par 15 voix pour :

Mesdames et Messieurs :

GRANGE Philippe (+procuration SERRA Vincent) - SERENA Louis - MOYEMONT GAILDRY Catherine (+procuration TALLET Patrice) – CROUZATIER Christian - MARQUIS Jean-Daniel – WOLFER Dominique - VERT Hélène - GUEZOU Éric - BARRIERE Cécile - FABRE Lionel - RAYNAUD Pierre – DUCROS Marie José (+procuration JUVIGNY Daniel).

DECIDE

D'affecter, en totalité, l'excédent de la section de fonctionnement du Budget Communal de l'exercice 2017 au compte 1068 – en recettes d'investissement – la somme de 460.716,40 €.

De reprendre le déficit d'investissement, soit la somme de 309 926.19 € - compte 001 – (soit 251 167,67 € année 2017 et 58 758,52 € année antérieure).

9. VOTE DES TAUX D'IMPOSITION.

Rapporteurs : Philippe GRANGE – Catherine MOYEMONT GAILDRY.

Suite au vote du Budget Primitif 2018,

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal les nouveaux taux des taxes directes locales pour l'année 2018, à savoir :

Taxe d'habitation : 12,50 %

Taxe foncière : 13,50%

Taxe foncière non bâti : 35,00 %

Le Conseil Municipal

Après avoir délibéré,

Par 13 voix pour :

Mesdames et Messieurs :

GRANGE Philippe (+procuration SERRA Vincent) - SERENA Louis - MOYEMONT GAILDRY Catherine (+procuration TALLET Patrice) – CROUZATIER Christian - MARQUIS Jean-Daniel – WOLFER Dominique - VERT Hélène - GUEZOU Éric - BARRIERE Cécile - FABRE Lionel - RAYNAUD Pierre.

Par deux voix contre :

Madame et Monsieur :

DUCROS Marie José (+procuration JUVIGNY Daniel).

Approuve les taux des taxes directes locales pour l'année 2018.

URBANISME

10.ACHAT TERRAIN APPARTENANT A MME MORENAS (Zone verte)

Parcelle D n° 665 – quartier St Sauveur.

Rapporteurs : Philippe GRANGE – Louis SERENA.

M. le Maire donne lecture d'un courrier reçu de Mme MORENAS Marie, demeurant Haras de La Crau, 13980 Alleins, dans lequel elle propose à la commune d'acquérir la parcelle section D n°665, lieu-dit « Saint Sauveur » d'une contenance d'environ 465 m².

Cette parcelle est contiguë aux parcelles communales :

- À l'Est, section D n°666,
- Au Sud, section D n°667.

Cette parcelle a fait l'objet d'un classement en zone Naturelle (N) du PLU de la commune, avec Espace Boisé Classé (EBC). Son acquisition rendra la parcelle soumise au régime forestier de la commune qui étendra ainsi sa politique de protection de son patrimoine naturel et environnemental dans un souci d'intérêt général de valorisation des massifs.

Elle est également concernée par la Zone de Protection Spéciale « Garrigues de Lançon et chaînes alentours » (ZPS- directive oiseaux), qui reprend en partie le périmètre de la **Zone importante pour la conservation des oiseaux** (ZICO) « Plateau de l'Arbois, Garrigues de Lançon et chaînes des côtes »

Enfin, elle est comprise dans le périmètre de protection rapproché renforcé du captage de Saint Sauveur destiné à la distribution d'eau au public de la commune d'Alleins.

Le service des Domaines, dans son courrier en date du 10 janvier 2017, nous informe que depuis le 1er janvier 2017, la consultation de son service n'est obligatoire que pour les acquisitions portant sur un projet d'un montant supérieur à 180 000 €.

M. le Maire propose d'acquérir cette parcelle au prix de 233 euros, soit 0.50 euros le m².

Le Conseil Municipal
Après avoir délibéré,

A l'unanimité,
Par 15 voix pour :

Mesdames et Messieurs :

GRANGE Philippe (+procuration SERRA Vincent) - SERENA Louis - MOYEMONT GAILDRY Catherine (+procuration TALLET Patrice) – CROUZATIER Christian - MARQUIS Jean-Daniel – WOLFER Dominique - VERT Hélène - GUEZOU Éric - BARRIERE Cécile - FABRE Lionel - RAYNAUD Pierre – DUCROS Marie José (+procuration JUVIGNY Daniel).

AUTORISE l'achat de cette parcelle de D665, d'une superficie d'environ 465 m², au prix de 233 euros (deux cent trente-trois euros).

DIT que les frais d'actes seront à la charge de la commune,

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer les actes à intervenir auprès de la SCP RAVANAS / GUAZZELLI-REVERCHON – Notaires Associés – 19 Avenue des Alpines à MALLEMORT (13370).

TRAVAUX

11. LANCEMENT APPEL D'OFFRE : Tranche 1 du pôle ludique et sportif (inclus Beach volley et Parc jeux d'enfants).

Rapporteurs : Philippe GRANGE - Christian CROUZATIER.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a été décidé d'engager des travaux pour la réalisation du pôle ludique et sportif (tranche 1) dont le montant est estimé à 100.000 € H.T.

Aussi, il convient de procéder au lancement d'un appel d'offres en procédure adaptée, vu l'article 26 du code des marchés publics, pour la réalisation des travaux.

La municipalité en assurera la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage.

Le Conseil Municipal

Après avoir délibéré,

A l'unanimité,
Par 15 voix pour :

Mesdames et Messieurs :

GRANGE Philippe (+procuration SERRA Vincent) - SERENA Louis - MOYEMONT
GAILDRY Catherine (+procuration TALLET Patrice) - CROUZATIER Christian -
MARQUIS Jean-Daniel - WOLFER Dominique - VERT Hélène - GUEZOU Éric -
BARRIERE Cécile - FABRE Lionel - RAYNAUD Pierre - DUCROS Marie José
(+procuration JUVIGNY Daniel).

DECIDE de lancer une consultation, dans le cadre d'un MAPA, pour la réalisation du pôle ludique et sportif (tranche 1) dont le montant est estimé à 100.000 € H.T.

DIT que la Commission des Travaux sera chargée d'examen des offres.

PRECISE que la dépense pour la réalisation des travaux est prévue au budget.

MANDATE M. le Maire pour signer les documents nécessaires.

12. LANCEMENT APPEL D'OFFRE : Rénovation du parvis mairie et mise aux normes ADAP.

Rapporteurs : Philippe GRANGE - Christian CROUZATIER.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a été décidé d'engager des travaux de rénovation du parvis de la Mairie et mise aux normes ADAP dont le montant est estimé à 100.000€ H.T.

Aussi, il convient de procéder au lancement d'un appel d'offres en procédure adaptée, vu l'article 26 du code des marchés publics, pour la réalisation des travaux.

La municipalité en assurera la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage.

Le Conseil Municipal
Après avoir délibéré,

A l'unanimité,
Par 15 voix pour :

Mesdames et Messieurs :

GRANGE Philippe (+procuration SERRA Vincent) - SERENA Louis - MOYEMONT GAILDRY Catherine (+procuration TALLET Patrice) – CROUZATIER Christian - MARQUIS Jean-Daniel – WOLFER Dominique - VERT Hélène - GUEZOU Éric - BARRIERE Cécile - FABRE Lionel - RAYNAUD Pierre – DUCROS Marie José (+procuration JUVIGNY Daniel).

DECIDE de lancer une consultation, dans le cadre d'un MAPA, pour la mise aux normes ADAP et réfection du parvis de la Mairie dont le montant est estimé à 100.000€ H.T.

DIT que la Commission des Travaux sera chargée d'examen des offres.

PRECISE que la dépense pour la réalisation des travaux est prévue au budget.

MANDATE M. le Maire pour signer les documents nécessaires.

13.LANCEMENT APPEL D'OFFRE : Maîtrise d'œuvre Pôle Petite Enfance.

Rapporteurs : Philippe GRANGE - Christian CROUZATIER.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre du contrat départemental de développement et d'aménagement 2018/2019, la commune a prévu de réaliser la construction d'un Pôle Petite Enfance.

Dans la continuité, il propose de faire appel aux candidatures d'architectes pour une mission de maîtrise d'œuvre.

Il demande au Conseil Municipal de se prononcer.

Le Conseil Municipal
Après avoir délibéré,

A l'unanimité,
Par 15 voix pour :

Mesdames et Messieurs :

GRANGE Philippe (+procuration SERRA Vincent) - SERENA Louis - MOYEMONT
GAILDRY Catherine (+procuration TALLET Patrice) – CROUZATIER Christian -
MARQUIS Jean-Daniel – WOLFER Dominique - VERT Hélène - GUEZOU Éric -
BARRIERE Cécile - FABRE Lionel - RAYNAUD Pierre – DUCROS Marie José
(+procuration JUVIGNY Daniel).

DECIDE de lancer un appel d'offre pour une mission de maîtrise d'œuvre relative à la réalisation de la construction d'un Pôle Petite Enfance.

MANDATE M. le Maire pour signer les documents nécessaires.

14.LANCEMENT APPEL D’OFFRE :
Maitrise d’œuvre artère centrale, réhabilitations espaces publics.

Rapporteurs : Philippe GRANGE - Christian CROUZATIER.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre du contrat départemental de développement et d’aménagement 2018/2019, la commune a prévu de réaliser la réfection de l’artère centrale et des réhabilitations des espaces publics.

Dans la continuité, il propose de faire appel aux candidatures d’architectes pour une mission de maîtrise d’œuvre.

Il demande au Conseil Municipal de se prononcer.

Le Conseil Municipal
Après avoir délibéré,

A l’unanimité,
Par 15 voix pour :

Mesdames et Messieurs :

GRANGE Philippe (+procuration SERRA Vincent) - SERENA Louis - MOYEMONT
GAILDRY Catherine (+procuration TALLET Patrice) – CROUZATIER Christian -
MARQUIS Jean-Daniel – WOLFER Dominique - VERT Hélène - GUEZOU Éric -
BARRIERE Cécile - FABRE Lionel - RAYNAUD Pierre – DUCROS Marie José
(+procuration JUVIGNY Daniel).

DECIDE de lancer un appel d’offre pour une mission de maîtrise d’œuvre relative à la réalisation de la réfection de l’artère centrale et des réhabilitations des espaces publics

MANDATE M. le Maire pour signer les documents nécessaires.

DIVERS

15. BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE.

Rapport annuel de la bibliothèque municipale - ANNEE 2017.

Rapporteur : Dominique WOLFER.

Quelques chiffres...

Nous comptons, fin 2017, 277 familles inscrites (256 en 2016) soient 893 lecteurs actifs (824 en 2016) dont 591 adultes et 302 enfants. (71 lecteurs viennent d'autres communes).

(Les enfants des écoles ne sont pas comptabilisés dans ces chiffres car ce sont des collectivités mais ils bénéficient de nos services : accueil des classes pour lectures aux enfants et prêts d'ouvrages tout au long de l'année scolaire).

NB : Quelques lecteurs (qui n'entrent pas dans nos statistiques) apprécient également de pouvoir consulter gratuitement nos ouvrages sur place sans avoir à s'inscrire car ils préfèrent lire au sein de la bibliothèque.

Nous disposons, au 31 décembre, de 6785 documents (6368 livres, 122 CD et supports MP3, 295 DVD).

Nous avons acheté 408 ouvrages et nous sommes abonnées à 11 périodiques pour un montant total de 5132.97 €.

Cette année, le nombre total de prêts s'élève à 18327 documents (18179 en 2016), tous supports confondus.

(Détail : 14716 livres et périodiques, 157 CD et 655 DVD lors des permanences ouvertes au public ainsi que 2799 livres et périodiques lors des séances avec les classes).

Explications :

Cette année encore, de nouvelles familles sont venues s'inscrire et quasiment toutes les familles déjà inscrites ont renouvelé leur adhésion, ce qui explique un nombre croissant d'adhérents et, par conséquent, un nombre de prêts qui a également augmenté.

Le nombre de prêts de CD et de DVD décroît depuis plusieurs années (prédominance d'Internet dans ce domaine).

En revanche, le nombre de prêts de livres continue d'augmenter.

Evolutions et remarques...

Nos lecteurs apprécient toujours autant les outils supplémentaires mis en place depuis 2015 (informatisation, catalogue en ligne permettant de réserver des ouvrages, de visualiser et de prolonger leurs emprunts) ainsi que le maintien de toutes les permanences lors des vacances scolaires (excepté à Noël).

Ce maintien est d'ailleurs possible car nous sommes deux, ce qui permet un roulement durant les congés et donc un accueil permanent de nos lecteurs tout au long de l'année.

En 2017, nous avons poursuivi le développement de l'espace « BD ados-adultes », initié en 2016, nous avons créé un rayon spécial consacré aux livres conçus pour les enfants dyslexiques, nous avons étendu le rayon des livres-CD, la demande devenant grandissante, et acquis de nombreuses nouveautés que nous avons mis à disposition de nos lecteurs très régulièrement.

Le « bac bébés » est également alimenté et renouvelé tout au long de l'année afin de contenter les plus jeunes, qu'ils viennent avec leurs parents, avec leur assistante maternelle ou avec les monitrices de la crèche qui nous rendent visite le mercredi matin.

Nos achats en librairie sont dictés par la volonté de contenter un maximum de lecteurs : nous faisons donc des choix éclectiques, ce que les usagers de la bibliothèque apprécient également.

Tout ceci est possible grâce aux 6000 € de budget alloué par notre municipalité (pour l'achat des livres et du matériel d'équipement des ouvrages) qui nous permettent de satisfaire, et même de devancer, les demandes de nos lecteurs.

Autre nouveauté : un espace consacré à l'échange de dons entre lecteurs (dons de magazines principalement).

En dehors des permanences, Magali ROUIT reçoit toujours les classes maternelles et primaires à la bibliothèque tous les jours, excepté le jeudi, pour une lecture d'album, de conte, de documentaire ou d'extrait de roman (pour les plus grands) suivie d'une discussion et d'un prêt de livres.

Sylvie REY - c'est une nouveauté cette année - a chapeauté, fin 2017, les jeunes recrutés dans le cadre du service civique afin qu'ils réalisent le prêt et le portage des livres de la bibliothèque municipale chez les personnes ne pouvant se déplacer (publics dits « empêchés »).

Toutes les deux sont intervenues dans le cadre des TAP chaque mardi, de 15h30 à 16h30, durant l'année scolaire 2016-2017 :

Magali a animé les ateliers suivants :

- Concept et illustrations (il s'agissait de trouver des représentations concrètes de concepts, abstraits par définition, et de les illustrer. Un concept différent était proposé lors de chaque séance).
- Jeux en espagnol (jeux de mots, jeux de mimes, jeux de rôle pour acquérir un maximum de vocabulaire en espagnol tout en s'amusant).

Sylvie a animé les ateliers suivants :

- Initiation aux échecs.
- Lectures détente.

Les TAP ont cessé définitivement début juillet 2017, ils ne sont donc plus d'actualité pour l'année scolaire 2017-2018.

Si la manifestation Lire Ensemble n'existe plus, une autre a vu le jour avec la métropole Aix-Marseille Provence : cette année, nous avons, en effet, participé à la manifestation La Lecture par Nature, ce qui nous a permis de recevoir une conteuse de talent pour les enfants de petite section maternelle.

Nous avons également, en partenariat avec la Bibliothèque Départementale, reçu deux plasticiennes, dans le cadre de la manifestation La tête dans les Etoiles proposant deux ateliers différents autour des sciences, plus précisément de l'astronomie, pour les 9-10 ans.

(Voir article Magali, rédigé pour le journal d'Alleins, ci-dessous).

Des animations sympathiques et créatives à la bibliothèque

Les 13, 15 et 22 novembre derniers, Magali et Sylvie ont eu le plaisir de proposer trois animations destinées aux enfants dans les locaux de la bibliothèque municipale.

La première, un conte animé, s'adressait aux élèves de petite section maternelle : Le Grand Lu du Feu et de l'Oiseau interprété par l'artiste Anne LOPEZ de la compagnie Conte, dans le cadre de la manifestation « La Lecture par Nature » lancée et financée par la Métropole Aix-Marseille-Provence et parrainée par Bernard PIVOT, président de l'Académie Goncourt.

Ce fut une rencontre magique entre une conteuse talentueuse et des enfants captivés par ses histoires dont une en particulier à laquelle ils ont participé en habillant un gros oiseau de « rubans de feu » multicolores confectionnés par l'artiste ...tout ceci dans une ambiance feutrée sous une lumière tamisée propice au rêve et à l'évasion. Après cela, un atelier de création d'une histoire à partir des dessins des enfants a amusé notre jeune public.

Les animations suivantes, deux ateliers organisés en partenariat avec la Bibliothèque Départementale de Prêt dans le cadre de la manifestation « La tête dans les étoiles », ont permis aux bibliothécaires de contenter, cette fois, des enfants de 9 et 10 ans. (Merci, d'ailleurs, aux enseignants des classes de CM1 et CM2 qui ont apporté leur concours en procédant à un tirage au sort, le nombre de places étant limité).

Tout d'abord, le 15 novembre, « Les constellations au bout de mon crayon », atelier mené par Laura LAGUILLAUMIE, artiste plasticienne, permettait la découverte de techniques originales de dessin et de gravure : chaque enfant a dessiné sa constellation telle qu'il l'imaginait puis a procédé à la gravure de son œuvre à l'aide de matériaux fournis par Laura. La semaine suivante, le 22 novembre, l'atelier « Vers l'infini et au-delà », mené par Sarah DUVAL de la compagnie Seconde Nature, a clôturé cette série d'animations : il s'agissait, cette fois, de créer une carte du ciel interactive ; pour ce, chaque enfant a peint sa propre constellation puis les créations ont été assemblées sur un tableau commun dont les participants avaient déjà peint le fond et sur lequel Sarah a ajouté des diodes, en fin d'atelier, dans le but d'illuminer les constellations.

Lors de ces deux ateliers, les enfants ont apprécié de pouvoir imaginer et réaliser leur propre constellation en toute liberté et de créer tous ensemble à l'aide de matériaux divers.

Qu'il s'agisse du conte animé pour les tout petits ou des ateliers destinés aux plus grands, l'objectif était de permettre aux enfants de rêver et d'exprimer leur créativité, ce qu'ils ont fait le plus naturellement du monde !

Dominique WOLFER

« Un bel échange de confiance, un travail qui s'est construit depuis plusieurs années, je pense que c'est dans l'intérêt de nos enfants. »

16.POINT COMMISSION TRAVAUX.

Rapporteur : Christian CROUZATIER.

Infirmierie des Arènes.

Travaux terminés – Réception faite.

Lancement de la commission sécurité des arènes aux niveau de l'accessibilité et de la sécurité.

Le Skate parc.

Les travaux seront terminés fin de mois. Enrobés en cours.

Une inauguration sera faite avec les jeunes. Une prochaine date sera déterminée. L'architecte viendra nous faire une démonstration. Une association de trottinette nous a demandé également pour venir faire une démonstration.

Pour information, le chantier était sécurisé et fermé et malgré cela des jeunes ont fait du skate ce week-end. Il faut savoir que c'est à leur risque et péril, s'ils leur arrivent un accident.

Le skate sera ouvert au public de 10h à 20h et sera fermé le soir.

Pierre RAYNAUD

Des travaux d'entretien sont à prévoir sur le parapet du pont du Vabre au niveau de la Brasserie BUCHETTE.

17. POINT INFORMATION

FORMATIONS DES ELUS DE L'ATD 13

Rapporteur : Philippe GRANGE

L'ATD 13 est une association qui fait partie du Département.

Très importante au service des communes, premièrement au niveau des points juridiques et deuxièmement au niveau de l'aide à la formation des Elus.

Autant sur l'aide juridique que sur les formations des Elus, toujours de très bonnes qualités, de très bons conseils au niveau juridique.

Un courrier a été transmis à toutes les mairies pour qu'il soit diffusé en conseil municipal.

C'est pour cela que nous l'avons fait et cela nous permet de faire un petit clin d'œil à l'association de l'ATD où tout se passe très bien. Je suis d'ailleurs depuis mai 2017, administrateur auprès de cette association, j'en suis ravi car c'est une très belle association qui aide beaucoup les communes pour lesquelles nous ne pourrions pas avoir des juristes, des formateurs qui nous forment sur les différents sujets.

Philippe GRANGE.

Nous entendons parler dans tous les sens du terme d'une éventuelle fusion entre la Métropole et le Département.

Cela va sans doute se faire à l'horizon 2020/2021.

De ce fait, le Gouvernement et notre Président de la République va sans doute nous l'annoncer dans le courant de l'année 2018.

Va se poser d'abord, le problème de l'aide aux communes. Il faut savoir que notre Département est un Département qui est riche, globalement. Que la Métropole soit une Métropole qui est très pauvre et qui a beaucoup de dettes. Le risque c'est qu'il y ait un vase communicant de l'un par rapport à l'autre.

Pour cela, Mme VASSAL Présidente du Conseil Départemental va mettre en place des groupes de travail pour essayer de voir ce que l'on peut faire rapidement.

Je me suis proposé pour travailler avec elle, notamment sur les communes rurales et voir comment on allait pouvoir avancer sur les communes rurales.

La solution est de travailler en amont, présenter des projets et essayer de proposer quelque chose qui fonctionne et qui serait acceptable.

D'après moi, c'est la moins pire des solutions et c'est à avec celle-là, que j'adhère. Nous allons essayer de travailler dans ce sens et nous n'avons pas beaucoup de temps.

Il est clair que nous ne pourrons pas compter sur l'aide l'Etat. Les projets Métropolitains resteront dans les cartons, notamment sur des gros sujets très importants comme les transports, le développement économique.

La Métropole a été voulu comme cela, il faut essayer de faire le moins mauvais possible.

Quid des 29 communes, qui sont hors Métropole, le pays d'Arles, Chateaufort et Saint-Rémy de Pce. Ils étaient trois intercommunalités, ils se sont regroupés en une seule intercommunalité.

Trois alternatives s'offrent à eux, soit :

- Il rentre dans la Métropole,
- Il forme un Département à eux tout seul,
- Il rejoint au niveau Intercommunalité le Grand Avignon.

En ce qui concerne les élections, tout cela va être clarifié dans le courant de l'année 2018, mais il devrait avoir des élections municipales en 2020, comme prévu.

Par contre, il y aura des élections à la Métropole en même temps que le Département, à ce moment-là il fusionnerait en 2021. Ce qui fait que les conseillers communautaires qui ne seraient pas réélus dans leur municipalité en 2020 resteraient conseillers communautaires, un an de plus.

QUESTIONS DIVERSES.

Eric GUEZOU.

Une précision sur le compte-rendu du 07 février 2018.

Il a été noté dans le compte-rendu que le débat d'orientation budgétaire était obligatoire pour les communes de plus de 3500 habitants.

Il y a deux lectures possibles, c'est juste pour précision.

Soit les gens qui lisent le compte rendu vont se dire « ils ont fait un débat d'orientation budgétaire c'est que nous sommes plus de 3500 habitants », ou alors (pour nous, cela paraît évident parce que nous nous le savons) « ils vont dire pourquoi ils ont fait un débat d'orientation budgétaire puisque nous sommes moins de 3500 habitants ».

C'est juste de préciser simplement, qu'en fait, nous le faisons habituellement tous les ans, malgré que nous ne sommes pas obligés de le faire, pour présenter les projets avant le budget.

Information sur Agglopoie Provence Eaux.

Propose un pack anti gel, gratuit, pour éviter que les compteurs ne gèlent.

Le pack est à retirer sur Salon de Pce, Chemin des Aubes.

Information à relayer sur le site internet, sur le prochain journal.

Chemin sous les Aires.

Le chantier est un peu abandonné. C'est scandaleux.

Christian CROUZATIER

« Un problème de riverain s'est rajouté à une maîtrise d'ouvrage SMED. On sort de ce chantier qui a effectivement trop duré. »

Lionel FABRE.

Mercredi 21 mars - Changement du sens de circulation,

Philippe GRANGE

« Les habitants des rues 'Egalité, Frédéric Mistral, Emile Gaston vont être informé du changement du sens de circulation. La semaine prochaine démarre également la nouvelle signalisation. »

Jean-Daniel MARQUIS.

Réunion des Voisins vigilants : jeudi 15 mars à 18h30

Lundi 19 Mars : Cérémonie à 18h30 au cimetière.

Carnaval de l'APE le 24 Mars.

Marie José DUCROS.

J'ai essayé la voie communale, je pense que les dos d'ânes sont-aux normes.

Philippe GRANGE

« Oui, ils sont aux normes. »

Marie José DUCROS

« Ils sont « mortels ». »

Christian CROUZATIER

« Ils vaut mieux qu'ils soient « mortels » à 30 à l'heure, que « mortels » pour un enfant

Pierre RAYNAUD.

La forêt.

Une réunion sur le terrain a eu lieu avec l'ONF. Réunion importante car elle délimite les vingt prochaines années d'exploitation de la forêt.

La commune est restée sur la même position, c'est de valoriser la forêt.

L'ONF n'était pas trop d'accord mais nous leur avons expliqué que nous étions les propriétaires et c'est cela que nous voulions.

Nous avons beaucoup à faire digérer les coupes qui ont été faites parce qu'il y a eu beaucoup de broyages. Je me suis insurgé par l'hyper mécanisation de l'exploitation actuellement mais c'est compliqué de faire autrement, cela coûte encore plus cher

Je rappelle que si nous n'avions les subventions on coupe du bois à perte. En coupant du pin, on coupe du bois à perte.

Philippe GRANGE.

« Maintenant, de ce fait, on en fera moins mais mieux. On ne fera pas tout en mécanisation, mais moitié en mécanisation, moitié à la main. »

Pour les travaux en cours, il y a les abords du TGV en limite de Mallemort (dépressage des petits pins).et nous allons ouvrir une coupe en limite de Roquerousse-Deffend (chemin à nettoyer).

Dominique WOLFER

La commission culture organise un spectacle tout public, dimanche 18 mars à 17 h au bastidon. Spectacle intitulé Art de la rue.

SEANCE LEVEE A 22H17

La secrétaire,
Cécile BARRIERE.

Le Maire,
Philippe GRANGE.